



**" L'endroit est bucolique, c'est un vrai privilège "**

**Christian SOUABE, gérant de BMI Axelent**

*Installée sur le Parc Eco-Normandie depuis 2001, la société BMI Axelent distribue des panneaux grillagés et développe des systèmes de protection pour l'industrie, la logistique et le bâtiment.*

« Avant de venir ici, nous étions installés dans le quartier de l'Eure de la ville du Havre. Les conditions de déchargement étaient difficiles, nous devons donc trouver un nouvel endroit pour implanter l'entreprise. J'aimais beaucoup le cadre du Parc Eco-Normandie et c'était le seul endroit,

parmi ceux que l'on m'avait proposés, qui offrait une qualité environnementale. Comme je privilégie le cadre pour mes collaborateurs et moi-même, nous avons choisi de nous y installer. C'est proche de mon domicile, l'endroit est bucolique, on peut aller courir et marcher, c'est un vrai privilège.

Nous avons, depuis, structuré l'entreprise, créé des postes de marketing, un service commercial et un bureau d'étude. Depuis que nous sommes installés sur le Parc Eco-Normandie, nous avons multiplié notre chiffre d'affaires par dix.

#### **Un nouveau projet d'implantation**

Aujourd'hui, nous sommes leader en France dans notre secteur et nous avons deux autres activités en ligne de mire. Mais pour nous développer, nous avons besoin de l'outil qui permet de le faire. On a donc un nouveau projet d'implantation sur le site, à côté de notre bâtiment, afin de nous agrandir. En plus de nos 600 m<sup>2</sup> actuels, nous allons construire un autre bâtiment de 1200 m<sup>2</sup>».

*Spécialisée dans la chaudronnerie fine depuis 20 ans, CPM conçoit et fabrique des prototypes dans les domaines de l'agroalimentaire, l'aéronautique, la mécanique générale... C'est en 2008 qu'elle a choisi de poser ses valises sur le Parc Eco-Normandie.*

« CPM a été créé il y a 22 ans par mon père, un ancien chaudronnier surnommé « Géotrouvetout » car passionné d'ingénierie. Nos anciens locaux étaient installés sur la zone industrielle d'Oudalle. Nous repoussions les murs tous les cinq ans mais au bout d'un moment, il n'y avait plus de logique de production. Nous avons donc souhaité repartir de zéro.

#### **Un environnement naturel à proximité du Havre**

Nous avons cherché un site accueillant et en accord avec notre démarche écocitoyenne. Le Parc Eco-Normandie



**" Le parc donne une image positive de l'entreprise "**

**Elise HAUTERS, directrice générale de CPM**

répondait à cela : il est proche du Havre tout en étant dans un contexte naturel. L'environnement et les paysages y sont remarquables : ça ne peut être qu'attirant et c'est une belle vitrine pour nos clients car le parc donne une image positive de l'entreprise. De plus, le foncier y est attractif et la Communauté de Communes ainsi que la commune de Saint-Romain-de-Colbosc sont

dynamiques en matière d'aménagement du territoire. Cela offre un bel équipement pour nos salariés.

Aujourd'hui, nous envisageons d'acheter le terrain derrière nos locaux pour nous agrandir. Nous avons le projet d'y construire un nouveau bâtiment de production, visuellement agréable et qui s'intègre bien dans l'espace paysager. Nous nous voyons bien vieillir ici ».